

AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025

AVIS EST DONNÉ PAR LA GREFFIÈRE ADJOINTE DE LA VILLE DE MATAGAMI :

QUE le conseil municipal de Matagami a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 8 juillet 2025, la résolution 2025-07-08-11 modifiant le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.

QU'en vertu de cette résolution, la séance ordinaire du mois d'août, prévue le mardi 12 août 2025, sera plutôt tenue le **mercredi 13 août 2025**, à 19 h 30.

QUE cet avis est donné conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

QUE toute personne intéressée peut consulter le calendrier des séances ordinaires modifié auprès de l'administration municipale, durant les heures normales de bureau, ou sur le site Internet de la Ville de Matagami.

DONNÉ à Matagami, ce 14 juillet 2025.



Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe de la Ville de Matagami, certifie avoir publié l'avis public ci-haut le 14 juillet 2025, et ce, au bureau de la municipalité et sur le site Internet www.matagami.com.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 juillet 2025.



Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe